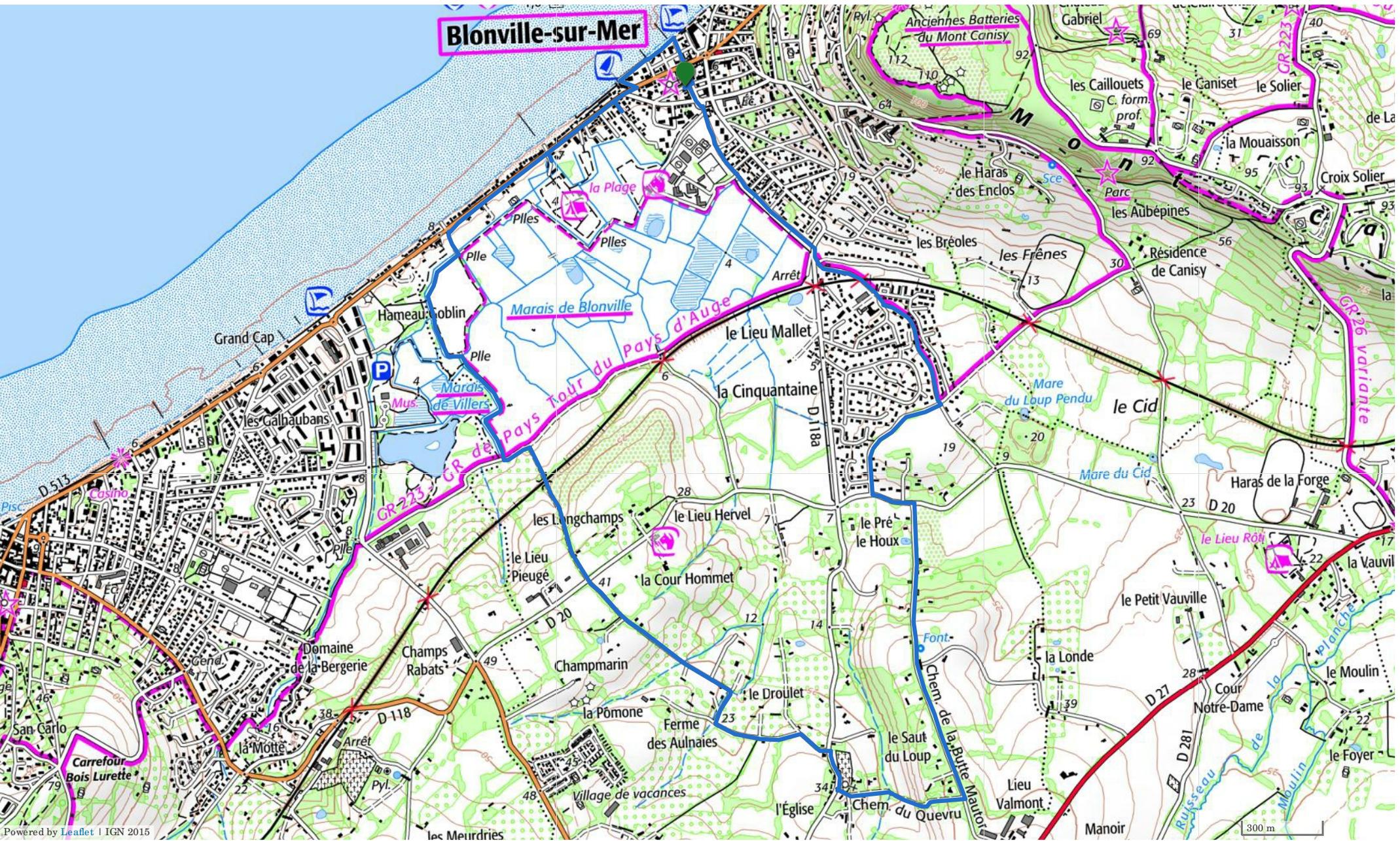


LE PRÉ LE HOUX PAR LE CHEMIN DU LIEU MALLET

 inDeauville



Impression générée par l'Institut national de l'information géographique et forestière. Cet itinéraire est fourni à titre informatif. L'IGN ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Nous vous conseillons de vérifier ces informations avant votre voyage. N'hésitez pas à nous contacter ou à contacter l'auteur pour en savoir plus. Pour plus d'informations sur les données publiées sur ce site, reportez-vous aux Conditions Générales d'Utilisations du site <https://ignrando.fr>.



LE PRÉ LE HOUX PAR LE CHEMIN DU LIEU MALLET

 inDeauville

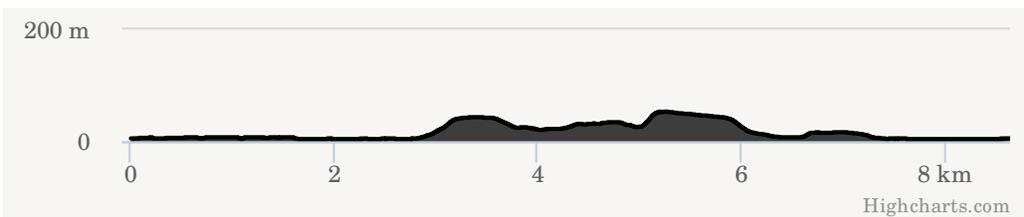
Embarquez ce
parcours sur
votre mobile



 | THÉMATIQUE :

PUBLIÉ PAR inDeauville 

DISTANCE	8,6 km	TYPE(S) DE PARCOURS
DÉPART	Blonville-sur-Mer	 Boucle
RANDO PÉDESTRE	02h30 - Très facile	ALTITUDE
		 53 m  120 m
		 4 m  -120 m



DESCRIPTION

1. Au départ de Blonville-sur-mer Tourisme, prendre à droite sur le Boulevard Marcel Lechanteur jusqu'à la plage

2. Prendre à gauche et longer la plage jusqu'à l'école de voile.

3. Continuer à gauche sur la Rue de la Brèche aux Cochons.

4. Prendre à droite sur l'Avenue Michel d'Ornano jusqu'au camping.

5. Après le camping, prendre le sentier à gauche. Vous arrivez dans le marais.

Le marais de Blonville-Villers constitue le seul espace vert naturel de la Côte Fleurie. Cet ensemble de 110 hectares de prairies humides, de canaux et de fossés est d'une grande richesse écologique. Malgré sa proximité avec la mer, il s'agit d'un marais d'eau douce alimenté par les cours d'eau qui viennent des coteaux alentours.

6. Au croisement de sentiers, prendre à droite et continuer tout droit. Le canal (eau) est sur votre droite.

7. Laisser le sentier sur la droite, continuer légèrement à gauche. Le sentier est plus étroit, il suit une clôture en bois.

8. Laisser le sentier sur la gauche, continuer légèrement à droite.

9. Laisser le sentier sur la droite, continuer tout droit jusqu'au Chemin des Rangs.

10. Vous quittez le marais. Prendre à gauche sur le Chemin du lieu Chesnay quelques mètres, puis emprunter le premier chemin à droite, le Chemin du Lieu Pieugé. Il monte, passe sous la voie ferrée. Vous arrivez sur la D20 -

Route de Tourgéville.

11. Traverser et prendre en face le Chemin du Droulet (laisser le Chemin au Chanteur sur la gauche) jusqu'à la D118a – Route de Beaumont.

12. Prendre à droite sur la D118a – Route de Beaumont jusqu'à l'église Notre-Dame de la Visitation de Blonville Terre.

L'église de Blonville Terre a déjà une longue histoire de presque mille ans derrière elle ! On date en effet une partie du clocher du XIIe siècle. Ce qui apparaît être le plus ancien sont les bases du clocher et du Choeur, datées des XIe et XIIIe siècles. Cet ensemble est complété à partir de la fin du XVe siècle par une grande nef.

12. Quitter l'église et son cimetière par la porte principale. Longer à gauche, puis à gauche encore, prendre le Chemin du Quiévru jusqu'au Chemin de la Butte Montor.

13. Prendre à gauche sur le Chemin de la Butte Montor jusqu'à la D20 – Route de Tourgéville.

14. Prendre à gauche sur la D20 – Route de Tourgéville, puis à droite sur le Chemin du Pré le Houx jusqu'au croisement avec les Chemins de la Croix Ferey et du Lieu Mallet.

15. Prendre à gauche sur le Chemin du Lieu Mallet. Aller tout droit jusqu'à l'Avenue de la Brigade Piron.

16. Prendre à droite sur l'Avenue de la Brigade Piron, puis à gauche sur la Rue Marcelle Haricot.

17. Continuer tout droit sur le Rue Marcelle Haricot, puis sur le Boulevard Marcel Lechanteur jusqu'à Blonville Tourisme.